



Sucession maison après décès

Par **bambounette**, le **17/05/2011** à **17:01**

Bonjour,rnrnMon problème : mon père est décédé il y a 4 ans, mon frère et sa famille occupe le pavillon de mon père depuis plus de 7 ans (mon père a vécu chez moi pendant plus de 5 ans avant son décès).rnrnA ce jour malgré les lettres du notaire, mon frère ne donne pas signe de vie pour la succession. Il faut savoir que celui ci occupe la maison sans payer de loyer.rnrnQue faire pour l'obliger à "bouger", le notaire me dit que l'on ne peut rien faire pour l'instant ou alors prendre un avocat....

Par **corimaa**, le **17/05/2011** à **22:14**

Je remonte votre post. rnrnJe ne saurai vous repondre sur comment faire pour le faire sortir de la maison, mais sachez que vous pouvez demander que votre frere paie un loyer sur les 4 dernieres années où vous etiez en indivision, et que ce montant soit deduit de sa part. Parlez en au notaire

Par **chaber**, le **18/05/2011** à **08:16**

bonjourrnrnla seule solution est prendre un avocat et aller en justice sinon la situation peut durer longtemps